

DÉPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

BRIANÇONNET

AU CONSEIL MUNICIPAL du 24 octobre 2014

Membres du Conseil présents à cette séance : OGEZ Ismaël, HENRI Nicolas, TABA Jean-Claude, MARTIN-SCHNEIDER Marielle, MENGAUD Louis, SAINT MARTIN Delphine, SORSANA Henri, GIRAUD Laury, CARLIN Raymond.

Absents représentés : M. Giovanelli Jean Pierre par Mme Martin-Schneider Marielle, Mme Seghi Martine par M. Henri Nicolas.

Secrétaire de séance : M. Henri Nicolas

* * * * *

Rajout à l'ordre du jour initial de l'instauration de la taxe d'aménagement, de la nouvelle compétence de la CAPG et la suppression de la délibération sur le fond d'amorçage des Temps d'Activités Périscolaires par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse,

* * * * *

Approbation du compte rendu du 29/08/2014 : approuvé à l'unanimité avec le rappel de Mme Martin-Schneider Marielle de sa position sur la phase diagnostic d'étude du « Chanan » et de son éventuelle prise en charge par le CG 06. Ce chapitre « diagnostic » intégrera le coût global subventionnable.

* * * * *

Délibérations et votes pour :

1. DM rectificative Mouvement de crédit erreur d'imputation

Désignation	Diminution sur crédit ouvert	Augmentation sur crédit ouvert
D020 dépense imprévue investissement		198.00€
D2815 Installation matériel et outillage	198.00€	

Acceptée à l'unanimité.

2. DM Achat armoire et Approvisionnement Etude Le Chanan

Désignation	Diminution sur crédit ouvert	Augmentation sur crédit ouvert
D2184 236 armoire pour salle		500.00€
D2313 232 Rénovation Le Chanan		10 000 €
D2315 230 Voirie communale 2014	10 500 €	

Acceptée à l'unanimité.

3. Nouveaux statuts du PNR

_ Suite à la proposition du CG06 en date de février 2014 pour la modification des contributions statutaires en passant le financement du CG06 de 35% à 25% et celui de l'EPCI (CAPG) de 10% à 25%.

_ Suite à la proposition du Président du PNR de 2 modifications :

- Le bureau élit en son sein 4 Vice-Présidents en : le bureau désigne en son sein 8 Vice-Présidents dont 1 élu au sein du collège des représentants de la Région PACA, 1 au sein du collège des représentants du Département des Alpes Maritimes, 4 désignés par les représentants des EPCI et 2 élus au sein du collège des représentants des Communes.

- Les membres du bureau sont désignés au sein du comité syndical selon les règles suivantes : 2 désignés par la Région PACA, 2 par le Département des Alpes Maritimes, 4 désignés par les EPCI membres, 4 élus par les délégués des Communes de 500 à 5000 habitants, 2 élus par les délégués des Communes de moins de 500 habitants et 1 élu par les délégués des Communes de plus de 5000 habitants.

Acceptée à l'unanimité.

4. Subventions aux associations

Articles	Nom de l'organisme	Nature juridique	Montant subvention 2014
FONCTIONNEMENT			
657362	CCAS de Briançonnet	Etablissement public	1800
6574	Comité des fêtes La renaissance Sagnoise		1100
6574	Briançonnet Festivités		700
6574	OCCE coopérative scolaire de Briançonnet		200
6574	Les Amis des animaux de Briançonnet		200
6574	Amicale des pompiers de St Auban		200
6574	Association de Chasse de Briançonnet		200
6574	Amicale des sapeurs forestiers de St Auban		100
6574	Association des Amis du sport de Briançonnet		120
6574	Ligue contre le Cancer		110
6574	Secours populaire Français		100
6574	Paralysés de France		100
6574	Association contre les myopathies		70
TOTAL			5000

A noter par rapport aux attributions 2013 l'augmentation de 300 € de la subvention au CCAS de la Commune. Le CCAS a profité d'un don de 647€ et l' OCCE d'un don de 646 € du « Club inter age » de St Auban par l'intermédiaire de sa Présidente Mme Paulette Blanc. Augmentation de 300 € à la Renaissance Sagnoise afin d'équiper la salle d'un accès internet par satellite suite à l'arrêt du service de l'opérateur actuel. Sur ce sujet une subvention devrait être attribuée par le CG06 pour équiper les foyers par la connexion satellite sur les territoires hors couverture. Augmentation de 100€ à « Briançonnet Festivités » pour l'organisation de la fête patronale et l'investissement de la salle des jeunes. Egalement 100 € pour l' « Association des amis des Animaux » qui assure une fonction de salubrité publique en particulier sur les chats errants et pour l'Amicale des pompiers de St Auban pour la participation au départ à la retraite de Mr. Puig médecin des pompiers.

Acceptée à l'unanimité.

5. Motion de soutien à l'Association des Maires de France sur la baisse des dotations de l'Etat.

Cette motion vise à alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat par un plan d'économie de 50 milliards d'Euro sur les années 2015 - 2017.

Acceptée à l'unanimité.

6. Demande de subventions à titre culturel au CG 06 et/ou Région

L'organisation des projets culturels tels que théâtres et concerts pour 2015 nécessite une aide du CG06 et/ou Conseil Régional PACA d'autant plus que la baisse des dotations sera effective.

Acceptée à l'unanimité.

7. Nouvelles compétences de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

La compétence Aménagement de l'espace communautaire/ développement numérique du territoire dont l'établissement et l'exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques est confiée à la CAPG pour mettre en œuvre le Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique des Alpes Maritimes.

Acceptée à l'unanimité sous réserve (rajoutée dans la délibération) de notre détachement de la CAPG à la CCAA au 1^{er} janvier 2015.

8. Instauration de la Taxe d'Aménagement

La réforme de la fiscalité de l'Urbanisme le 01/03/2012 a remplacée la Taxe d'équipement par la Taxe d'aménagement, elle s'applique lors du dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux. La Commune qui se doit de continuer de répondre aux besoins de ses administré(e)s dans un contexte budgétaire assez difficile doit chercher de nouvelles recettes propres. Le Conseil Municipal décide de fixer le taux minimum de 1% (max 5%), d'exonérer totalement les locaux d'hébergement et d'habitation bénéficiant d'un prêt aidé de l'Etat ainsi que les locaux artisanaux et les commerces de moins de 400 m2.

Acceptée à l'unanimité.

* * * * *

Divers, débats et informations :

✓ **Voirie** : les travaux de revêtement avec l'entreprise EIFFAGE ont été réalisés dans de bonnes conditions. L'intervention combinée avec les services techniques de la Commune a permis d'optimiser les tâches d'entretien de la voirie en question.

L'entreprise « Pellegrin élagage » va intervenir pour sécuriser les saules de la place en les émondant tout comme les pins de l'école. Une nacelle avec chauffeur sera mise à disposition de nos services pour sécuriser la toiture de l'église.

L'achat d'un ralentisseur supplémentaire, par la dotation sénatoriale de M. Daunis a été effectuée, et il sera installé en 2015 entre les 2 rétrécissements de la Rd2211. Un giratoire sera matérialisé par un marquage au sol devant l'épicerie.

✓ **Eau / Assainissement** : la sécurisation de la traversée de l'Estéron par la conduite d'AEP a été réalisée par l'entreprise SADE. Dans le détail : remise en état de la piste, forage, regards avec vanne et manomètre, raccordement à la conduite existante et mise en pression/essais. La réception de l'Ouvrage fera l'objet d'un point presse.

En 2015, la Commune va engager un projet de rénovation de la fosse septique de Briançonnet et d'extension du réseau « tout à l'égout ».

✓ **Urbanisme** : le marché avec CITADIA a été notifié après la phase de négociation pour la finalisation de la carte Communale. Une réunion publique sera organisée courant novembre après la tenue d'une commission d'Urbanisme.

Le projet de rénovation du Chanan va entrer dans la phase d'Avant-Projet Définitif suite à la dernière réunion tenue entre élu(e)s et les différents acteurs du projet.

Le projet de WC public au Prignolet devrait être déplacé du lavoir à l'entrée du hameau, Mme Martin-Schneider et M. Mengaud Louis vont organiser prochainement une consultation de la population sur le sujet.

✓ **Numérique** : le SICTIAM a été missionné pour la création du site internet de la Commune qui devrait être opérationnel courant avril/mai 2015. Un accès Wifi sera également disponible dans les locaux communaux de la Mairie. Le remplacement du poste informatique de travail de Mme Berger est également prévu.

✓ **Démocratie participative** : prochain conseil citoyen le 29/11/2014 à 17h.

✓ **Commémoration du 11 novembre** : en cette année de centenaire de la guerre 14/18, une représentation théâtrale se déroulera le samedi 08 novembre 2014 à 17h ainsi qu'une projection du film « apocalypse » le dimanche 09 novembre 2014 à 17h également.

✓ **Diverses manifestations** : loto des associations le 15/11/2014, le CCAS va organiser le « goûter » de fin d'année entre enfants et anciens de la Commune.

Prochain Conseil Municipal : décembre 2014